

Négoces internationaux et traites négrières au XVIIIe siècle

L'ECONOMIE D'UNE PLANTATION AUX ANTILLES



SOMMAIRE

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Présentation. Une famille bourgeoise du Quercy aux Antilles | 3 |
| 2 | Repères. Contexte historique..... | 3 |
| 3 | Les documents | 5 |
| 4 | Pistes d'exploitation pédagogique..... | 6 |
| 5 | Références bibliographiques..... | 6 |

1 UNE FAMILLE BOURGEOISE DU QUERCY AUX ANTILLES

Les archives de la famille Traversier

Les documents de ce dossier ont été découverts par Jean Lartigaut dans les papiers de Labastidette faisant partie du fonds de Valon déposé aux Archives départementales du Lot : 18 J. Ce sont les archives de la famille Traversier, originaire du Quercy, alliée à une famille créole de la Martinique.

Jean-Jacques Traversier, originaire du village du Cluzel, paroisse de Pontcirq, émigre aux Antilles, il devient marchand de produits tropicaux. Par le contrat de mariage du 6 juin 1736, nous apprenons qu'il épouse Marie-Thérèse Philippe, fille du sieur Barthélémy Philippe, propriétaire d'une plantation au quartier de Sainte-Luce, à la Martinique. La famille Philippe fut l'une des premières à repeupler l'île Sainte-Lucie lorsque celle-ci fut rendue à la France en 1763.

Le dossier est constitué d'un acte de concession, de deux inventaires après décès (8 mai 1764 et 8 mars 1797), de correspondances privées et commerciales, de comptes de vente de produits tropicaux et d'actes divers. Il nous renseigne sur les activités économiques des Sieurs Philippe, père puis fils, aux Antilles et sur les relations qu'ils entretiennent avec les parents et partenaires commerciaux en France.

Nous avons sélectionné dans le 18 J des documents illustrant **l'économie de plantation** :

- l'inventaire après décès des biens de Barthélémy Philippe du 8 mars 1797
- une correspondance commerciale du 8 août 1771 accompagnée d'une facture du 19 juin de la même année
- un compte de vente de sucre du 31 juillet 1731
- une planche extraite de *l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* : tome 1, 1762

2 REPERES. CONTEXTE HISTORIQUE

2.1 Les premières colonies aux Antilles

Les premières colonies françaises ont été fondées aux Antilles au début du XVII^e siècle. En 1625, le navigateur normand Pierre Belain d'Esnambuc débarque dans l'île de Saint-Christophe, qui devient la première colonie française des Antilles. En 1626, Richelieu fonde la compagnie de Saint-Christophe et autorise d'Esnambuc et ses hommes à coloniser les îles voisines. En 1635, 400 Dieppois débarquent à la Guadeloupe. A partir de 1637, la Martinique devient le centre de la colonisation française dans la région. Ainsi sont occupées Sainte-Lucie (1637), Saint-Martin et Saint-Barthélémy (1648) et la Grenade (1650). Ces îles ont été investies par les Anglais durant la guerre de Sept Ans (1756-1763), elles demeurent françaises jusqu'à la Révolution. En 1640, des aventuriers de toutes origines s'emparent de l'île de la Tortue à proximité de Saint-Domingue. La colonie de « la Tortue et Coste Saint-Domingue » compte environ 400 hommes en 1665, 3 500 en 1677.

2.2 Les cultures de plantation et la traite négrière

Comme le raconte Alexandre Oexmelin, l'un des premiers colons, dans son *Histoire des aventuriers*, en 1686, la première étape de mise en valeur des Antilles fut lente et difficile ; il a fallu défricher les terres pour cultiver des vivres avec de faibles moyens. Le tabac est la première culture commerciale introduite et son exploitation repose sur le recrutement d'engagés volontaires de métropole. La canne à sucre, implantée par les Espagnols à Cuba dès 1517, commence son expansion à Saint-Domingue en 1700, elle occupe déjà les deux tiers des terres à la Martinique en 1671. Cette culture nécessite d'importants investissements et l'emploi d'une main-d'œuvre abondante. Les Européens ont recours à l'esclavage favorisant ainsi l'essor de la traite négrière à partir des années 1660. D'autres productions apparaissent dans les plantations : le café, le cacao et l'indigo.

Entre 1713 et 1791, un million d'esclaves arrivent aux Antilles, dont plus de 775 000 à Saint-Domingue. La plupart proviennent de l'Afrique centre-occidentale et de l'arrière-pays de la baie du Bénin. Cette région fournit l'essentiel des esclaves pour la Martinique. Il arrive en moyenne 9 hommes pour 5 femmes dans les colonies. Ce déséquilibre entre les sexes est particulièrement marqué à Saint-Domingue. En revanche, à la fin du XVIIIe siècle, à la Martinique, la proportion de femmes est importante. Dans cette île et ses dépendances, la population créole est majoritaire et l'achat d'esclaves hommes en Afrique devient moins fréquent qu'à Saint-Domingue. A la veille de la Révolution, les esclaves représentent 89 % de la population totale de Saint-Domingue, 83 % en Martinique et Guadeloupe, soit près de 600 000 personnes sur les 760 000 que comptent les Antilles françaises.

2.3 La vie d'une plantation et le travail des esclaves

Le passage à l'habitation ou plantation sucrière (58 hectares en moyenne à la Martinique, en 1685, 200 à 300 hectares avec 100 à 300 esclaves à Saint-Domingue) se fait souvent par acquisitions successives. Les bâtiments typiques de l'ère sucrière sont : la grand-case du maître, le moulin, la sucrerie avec ses chaudières, ses purgeries, son étuve de séchage, la tonnellerie pour la confection de tonneaux à sucre pour le transport maritime, la forge, le four à chaux, la distillerie à tafia, des cases pour les employés et les esclaves noirs.

La grande majorité de la population servile est employée à la production du sucre. Les autres esclaves travaillent dans les caféières (introduction du café en 1726 à la Martinique), les indigoteries et les cotonneries. Certains sont employés dans les petites villes portuaires, comme domestique, artisan ou manouvrier. Au sein des plantations, on observe une hiérarchisation verticale des activités. Ainsi, les commandeurs, esclaves créoles, surveillent le travail et exécutent les punitions.

2.4 Le commerce des produits tropicaux et les relations avec la métropole

D'après Olivier Pétré-Grenouilleau, quatre ports monopolisent l'essentiel du trafic colonial français : Nantes, Bordeaux, Marseille et Le Havre-Rouen. Le XVIIIe siècle est, pour eux, celui d'une croissance spectaculaire. Une tendance à la spécialisation apparaît. Bordeaux qui s'intéresse au sucre terré et au café, est surtout orienté vers les Petites Antilles. La croissance bordelaise s'explique par la richesse de l'arrière-pays bordelais, l'existence de réseaux commerciaux dans les pays du Nord de l'Europe, essentiels pour la réexportation des produits coloniaux.

3 LES DOCUMENTS

[Documents à télécharger en page d'accueil du dossier](#)

3.1 Inventaire après décès des biens de Barthélémy Philippe du 8 mars 1797

Barthélémy Philippe le jeune, frère de Marie-Thérèse fait son testament le 22 avril 1795 ; le testament olographe fut déposé le 16 février 1797 dans l'étude de la Soufrière, l'**inventaire après décès fut dressé le 8 mars 1797** à la requête de l'exécuteur testamentaire et du légataire universel en présence de Jean-François Bois Brulé de Gazon, du quartier de Choiseul, officier d'Etat-Civil autorisé provisoirement par le gouvernement en l'absence de tribunal civil. Les estimations furent faites par le notaire de la Soufrière assisté de trois experts.

La plantation de Barthélémy Philippe forme un petit village :

- la maison principale, en bois du pays, longue de 24 pieds et larges de 16 prolongée sur ses quatre faces d'une galerie. Elle est palissadée de planches et couvertes en essentes. Elle est estimée 6 600 livres ;
- la cuisine est de même dimension ;
- la sucrerie entièrement en maçonnerie, d'une longueur de 34 pieds et d'une largeur de 24, est couverte de tuiles et d'essentes, elle abrite quatre chaudières. Valeur de 15 000 livres.
- la purgerie en mauvais état est estimée 3 000 livres ;
- les 20 cases à nègres ont une valeur de 1 650 livres ;
- 7 cases sur une habitation annexe sont estimés 600 livres ;
- une autre maison est évaluée 3 000 livres.
- une case à coton abrite 6 moulins et 900 livres de coton.

Le fond de terre de l'habitation, c'est-à-dire le domaine concédé, a une valeur de 46 500 livres pour une superficie de 93 carrés de 100 pas.

Le mobilier est sommaire et ne dépasse pas 500 livres.

L'inventaire des 84 esclaves de la plantation a été établi dans le détail : prénom, origine, fonction pour certains, âge et estimation. Le prix varie en fonction de l'âge, du sexe et de la spécialisation. La majorité d'entre-eux sont des créoles, ils sont nés dans l'île. Les esclaves d'origine africaine, appelés « nègres de terre », peu nombreux (5), sont les plus âgés. L'estimation générale est de 100 000 livres.

[La transcription complète de l'inventaire est téléchargeable en page d'accueil du dossier](#)

3.2 Lettre du 8 août 1771 (pièce 34)

Cette lettre commerciale rédigée par Bernard Vayssouze à Bordeaux le 8 août 1771, est adressée à M. Laporte, procureur du roi à Villefranche du Périgord. Nous apprenons à travers cette correspondance que Barthélémy Philippe a fait expédier du café de Sainte-Lucie par l'intermédiaire de Philippe Cornibert, négociant à Saint-Pierre de Martinique, à Bordeaux pour le compte de M. Laporte. La facture de cet envoi est jointe à la lettre.

3.3 Facture de café du 19 juin 1771 (pièce 34)

Elle concerne l'expédition de café réalisée pour le compte de Barthélémy Philippe. Le café a été chargé à bord du navire la Pauline dont le capitaine est un certain Laborde. Ce document permet d'évaluer les frais nécessaires au transport.

D'autre part, le commissionnaire bordelais (ou négociant) a fait livrer du vin en Martinique.

3.4 Compte de vente de sucre, 31 juillet 1785

Ce compte de vente réalisé à Bordeaux le 31 juillet 1785 par Jean Lafargue permet de retrouver les étapes du transport du sucre du lieu d'embarquement au déchargement en métropole : deux barriques de sucre terré [sucre mis en pain après avoir été blanchi par l'argile] ont été expédiées par le navire L'Union du capitaine Carde, il s'agit d'un envoi de Philippe Cornibert pour le compte de Barthélémy Philippe, vendues et livrées à Ms Perrot et Binau ; les frais sont décrits pour chaque étape.

3.5 Recueil de planches de l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers : tome 1, 1762, chapitre « Agriculture et économie rustique », planche II section « Sucrierie »

Une fois récoltées, les cannes à sucre sont transportées au pressoir où elles sont broyées. Le jus extrait est chauffé dans une chaudière à la purgerie puis réduit en un épais sirop, la mélasse. La mélasse obtenue est versée dans des « formes ». Après cristallisation, des pains de sucre sont obtenus.

4 PISTES D'EXPLOITATION PEDAGOGIQUE

Niveau : Quatrième

4.1 Histoire. Thème 1 : le XVIIIe siècle. Expansions, Lumières et révolutions
Bourgeoisies marchandes, négoces internationaux et traites négrières au XVIIIe siècle.

- Organisation d'une plantation
- Fonctionnement d'une sucrierie
- Travail des esclaves
- Commerce de produits tropicaux

4.2 Mathématiques. Thème B : organisation et gestion de données

- Interpréter, représenter et traiter des données : réaliser un histogramme à partir d'un tableur.

5 BIBLIOGRAPHIE

Jean Lartigaut

- "Une famille bourgeoise du Quercy et les Antilles au XVIIIe siècle" *Bulletin de la Société des études du Lot*, tome 91, 2e fascicule de 1970, p. 57-67.

Olivier Pétré-Grenouilleau

- *Les négoces maritimes français XVIIe-XXe siècles*, Paris, Belin-Sup, 1997.
- "Et la France devint une puissance négrière" *L'Histoire* n° 353, mai 2010, p. 44-51.



Département du Lot
Avenue de l'Europe – Regourd
BP 291 – 46005 Cahors cedex 9
Tél. : 05 65 53 40 00
Fax : 05 65 53 41 09
Courriel : departement@lot.fr
www.lot.fr